

Bilan 2023

Politique cyclable

Benoît Dupriez
Boris Nasdrovisky

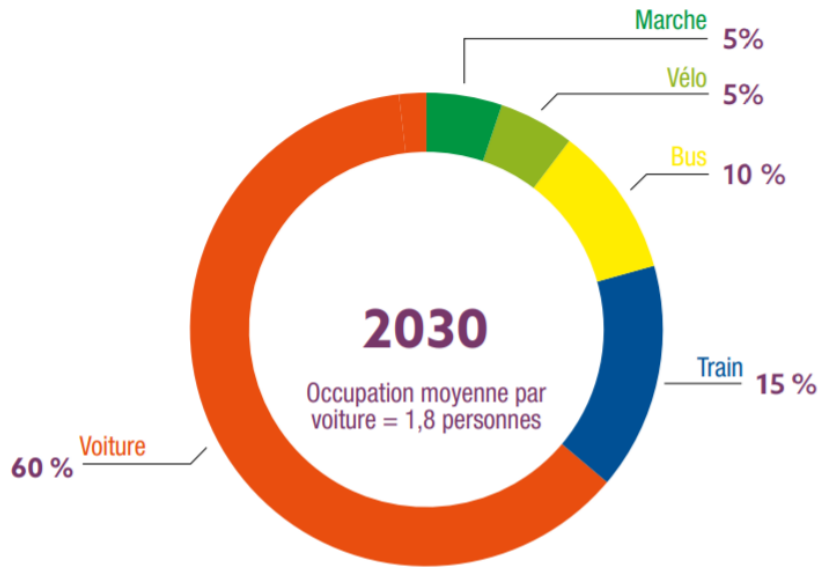
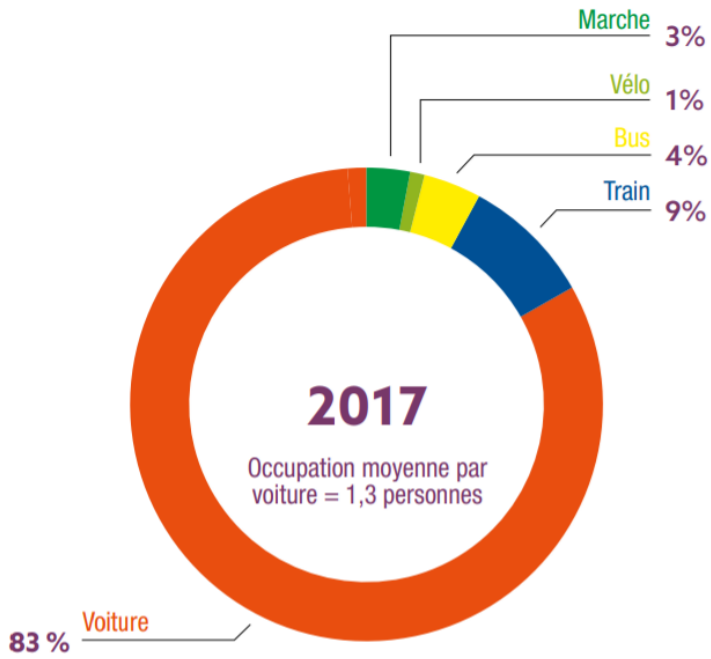


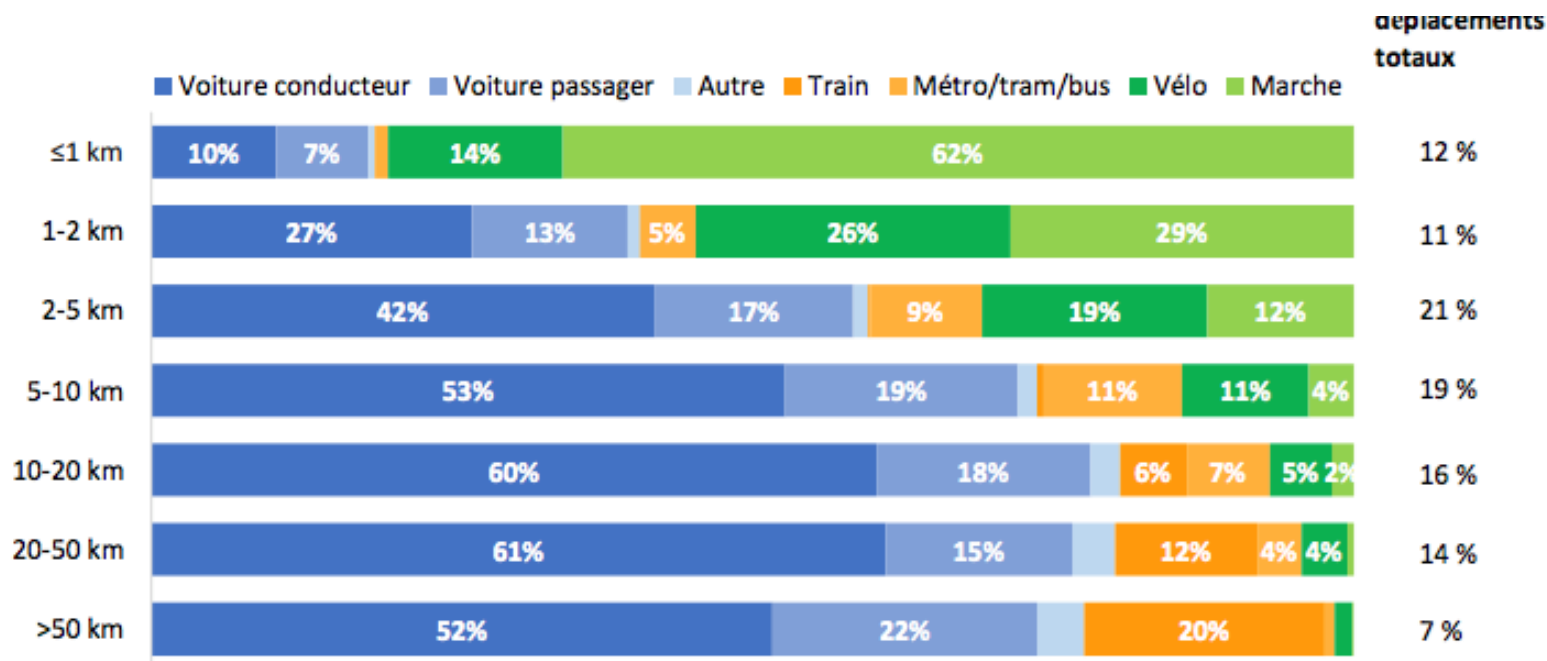
VISION FAST

Objectif : 2030



Garantir à tous, et en particulier aux habitants des zones rurales, une accessibilité aux biens et services tout en réduisant drastiquement et simultanément le nombre d'accidents de la route et le nombre de km d'embouteillages et de 40% les émissions de gaz à effet de serre issues du secteur du transport.





Graphique 25 - Parts modales, en fonction de la distance des trajets (en nombre de déplacements) (Base : 25.168 déplacements)

Source : https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/partie_mobilite_novembre_2019_final.pdf

QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE LE PLUS À PÉDALER ?



https://www.eltis.org/discover/news/new-study-reveals-social-benefits-cycling-and-walking-eu?fbclid=IwAR1V2_DoPtmt_Qa5TPqUI59yapXTRFb1B9aBzuVcWxE-WgVjeHf4xti2Anw

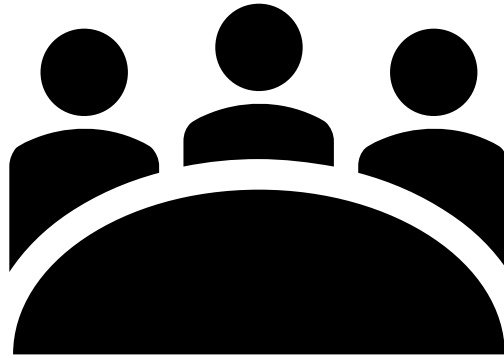
4 volets

1. Assurer la Gouvernance
2. Réseau et infrastructure
3. Offrir des services
4. Communiquer et sensibiliser



1. Assurer la Gouvernance :

- Assurer la mise en place de la stratégie piétonne/cyclable.



1. Assurer la Gouvernance :

- Mettre en place un plan de formation



1. Assurer la Gouvernance :

- Assurer un suivi et une évolution de la réglementation, planification de la politique piétonne/cyclable



- **Donner un cadre légal** au mécanisme de financement des communes relatif aux infrastructures de mobilité durable (droit de tirage PIMACI : marche, vélo et intermodalité)
- **Objectif** = sortir d'une approche par « appels à projet » en rendant possible un droit de tirage mobilité durable dans toutes les communes qui le souhaitent.
- Le mécanisme (dont la clé de répartition) est **basé sur le processus du PIC (Plan d'Investissement Communal)**. Les temporalités similaires avec le PIC permettent des synergies.
- Application du **principe STOP** pour les projets subsidiés



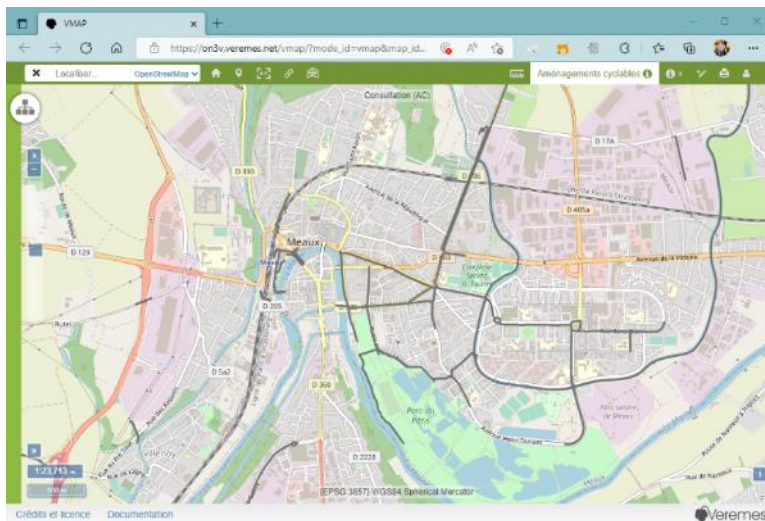
Principe...

S T O P



1. Assurer la Gouvernance :

- Assurer le monitoring de la politique piétonne/cyclable

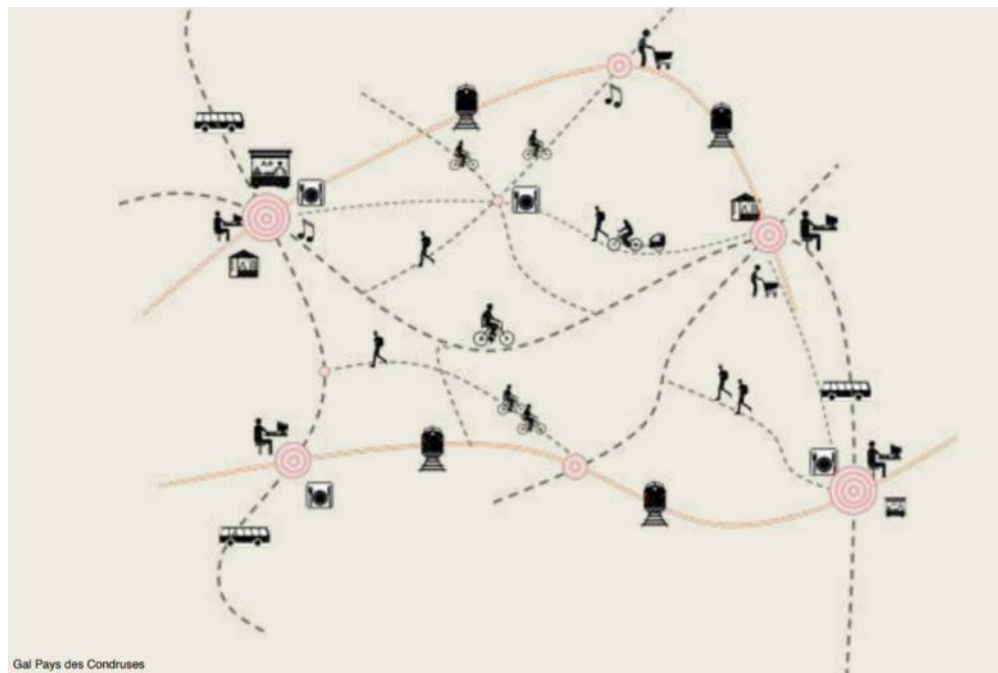


2. Rouler et stationner en sécurité :

- Définir des réseaux piétons/cyclables wallons utilitaires et récréatifs

**4 études lancées simultanément
en Wallonie fin 2023**

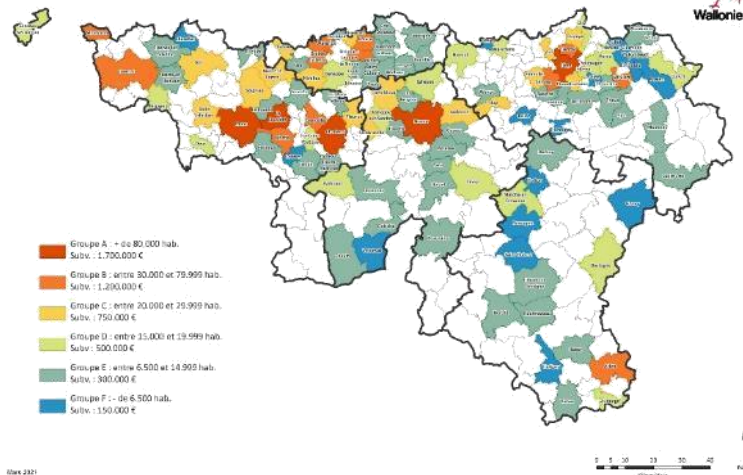
6 études à lancer en 2024 et 2025



2. Rouler et stationner en sécurité :

- Mettre en place les outils d'investissement pour mettre en place les réseaux.

Catégories de communes sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets Communes pilotes Wallonie Cyclable



PIMACI 2022-2024
Plan d'investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité.
Accompagnement des communes dans leurs politiques pédestres, cyclables et intermodalité.

Le Plan d'investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) du Gouvernement wallon a pour objectif de soutenir les communes dans leur politique de mobilité active et d'intermodalité. Le PIMACI est financé par le Gouvernement wallon et les communes. Le PIMACI est financé par le Gouvernement wallon et les communes. Le PIMACI est financé par le Gouvernement wallon et les communes.



PLAN
« MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES POUR TOUS »
2020-2027



[PIMACI : http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/une-administration/pimaci.html](http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/une-administration/pimaci.html)





Aménagements cyclables existants fin 2023 :

- **1502,5 km** de RAVeL
- **2248 km** de pistes cyclables (1254 km de RN équipée dans les 2 sens)
- **69,7 km** d'aménagements cyclables en mixité

- RAVeL ou voie verte
- - - Liasons RAVeL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale

Aménagements cyclables réalisés de 2020 à 2023

- RAVeL ou voie verte
- Liaisons RAVeL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale
- Extension de réseau cyclable
- Réhabilitation de réseau cyclable

Aménagements cyclables : engagements budgétaires 2020 à 2023

- RAVeL ou voie verte
- - - Liaisons RAVeL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale

— Projets cyclables dont l'engagement budgétaire a été fait de 2020 à 2023

Aménagements cyclables :

projets adjugés

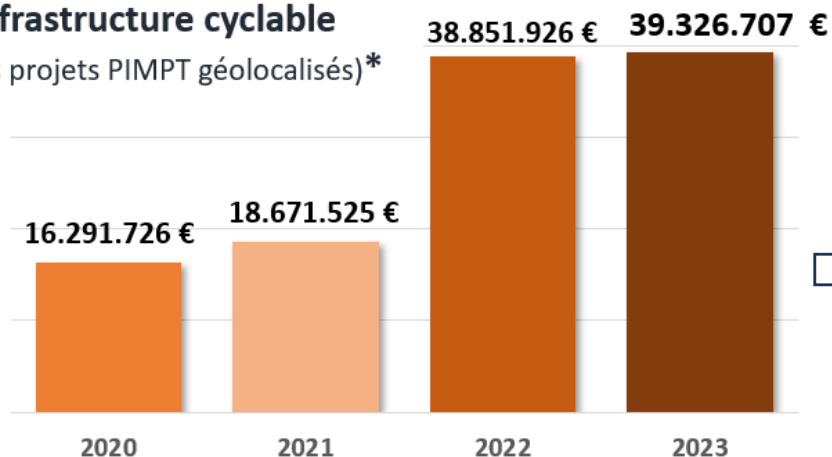
(ou engagés) de l'annexe 3

2020-2023



Engagements budgétaires pour des projets régionaux d'infrastructure cyclable

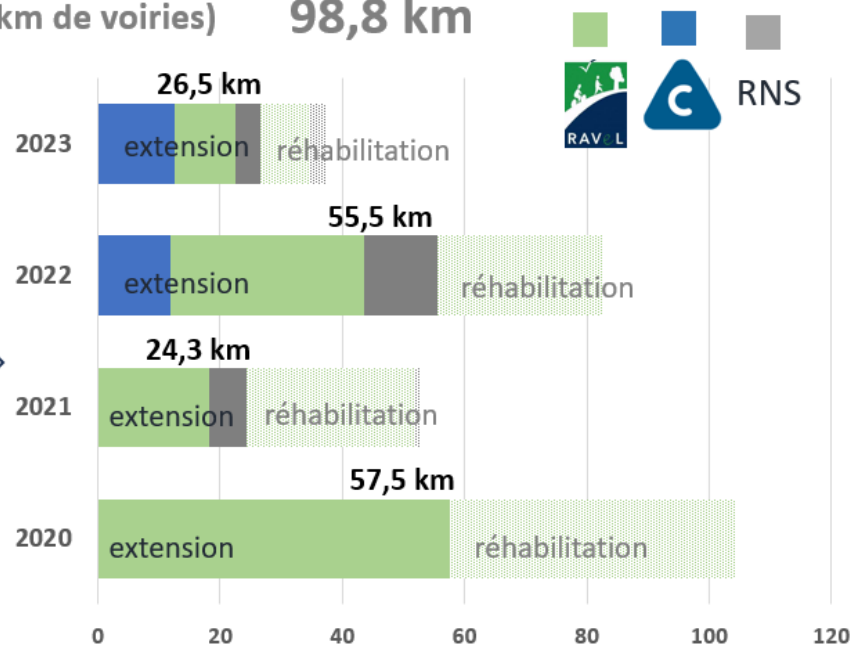
(hors projets PIMPT géolocalisés)*



*Concerne les enveloppes suivantes : PIMPT « modes actifs », RAVeL routes, RAVeL voies hydrauliques, PNRR, SOFICO modes actifs, délégation de maîtrise d'ouvrage via subventions à l'OTW, une province ou une commune.

Extension du réseau cyclable pour ces projets
(km de voiries équipées) **+ 163,8 km**

Réhabilitation du réseau cyclable pour ces projets
(km de voiries) **98,8 km**



Aménagements cyclables : programmation 2024+ (court terme)

- RAVeL ou voie verte
- - - Liaisons RAVeL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale

- Projets cyclables dont l'engagement budgétaire a été fait de 2020 à 2023
- Projets programmés en 2024 ou 25 si possible







Les **cyclostrades** = épine dorsale du réseau cyclable fonctionnel supra-local et relie des zones à haut potentiel de déplacement, en offrant une alternative attractive aux déplacements en voiture.

25/03/2024
20

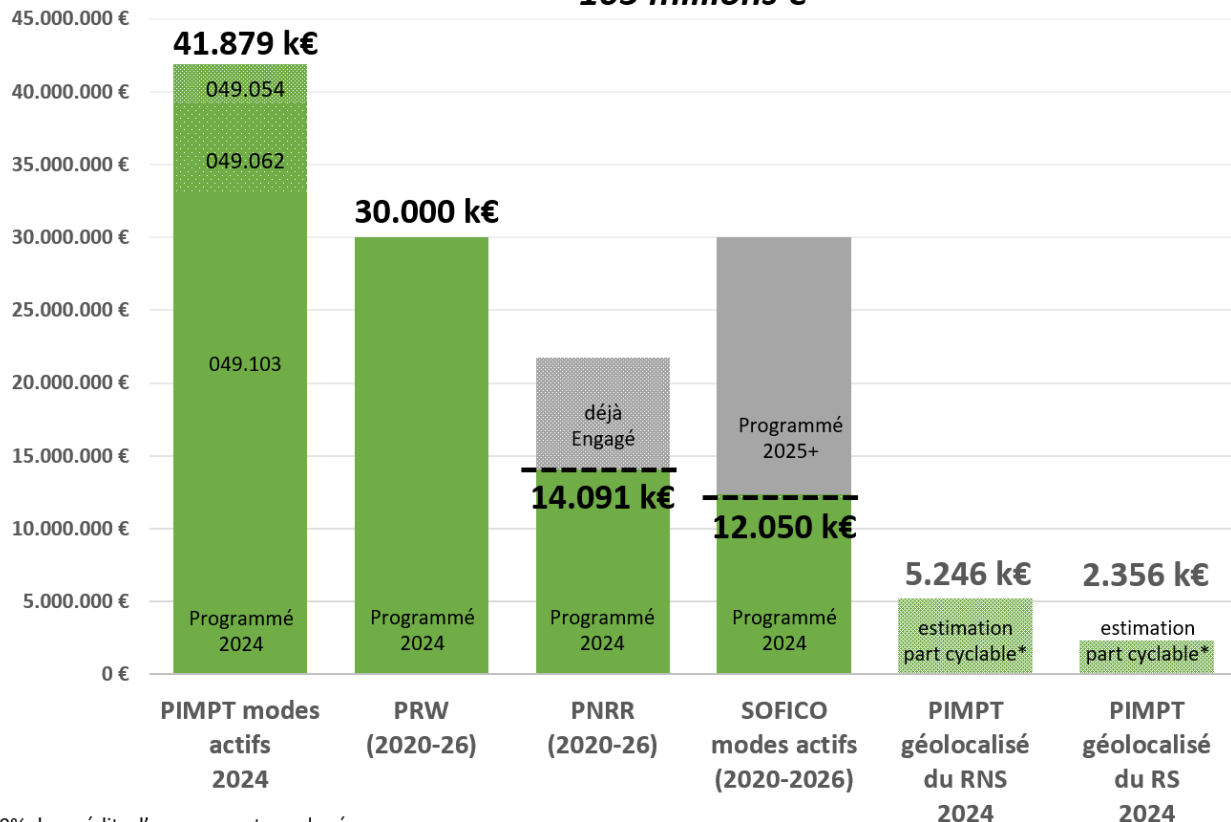


Cyclostrades à l'étude ou en chantier en 2024

-  RAVeL ou voie verte
-  Liaisons RAVeL
-  Aménagement cyclable sur voirie régionale
-  Projets de cyclostrades à l'étude

Crédits d'engagements budgétaires disponibles en 2024 pour les modes actifs

~ 105 millions €



*10% des crédits d'engagements sur le réseau accessible aux cyclistes (hors autoroutes)

Aménagements cyclables :
Enveloppes modes actifs pour 2024





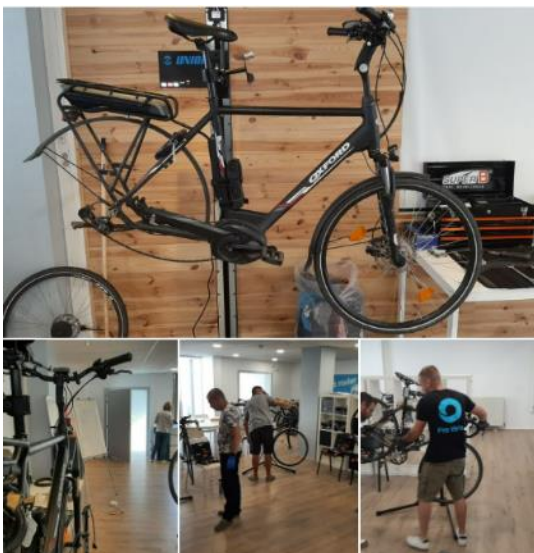
2. Rouler et stationner en sécurité :

- Offrir un stationnement vélo répondant aux différents besoins.



3. Offrir des services :

- Avoir une offre suffisante pour la réparation de vélo



3. Offrir des services :

- Avoir une offre de vélo à louer, à tester



3. Offrir des services:

- Développer les formations de mise en selle et les actions de déplacement à vélo



3. Offrir des services :

- Avoir des aides à l'achat (vélo, matériel)



PRIME VÉLO

Pour l'achat d'un vélo ou d'un kit
électrique adaptable



PRIME VÉLO EMPLOYEUR

Pour l'achat de maximum 5 vélos de service



3. Offrir des services:

- Lutter contre le vol de vélo




3. Offrir des services :

- Développer la cyclo-logistique urbaine

1000 COLIS **LE DÉFI**

BELGIAN CYCLE LOGISTICS FEDERATION

Livrer 1000 colis en une semaine !

SEMAMINE EUROPEENNE DELA MOBILITE
16-22 SEPTEMBRE



Rayon9

Avec le soutien de la



Wallonie

LA CYCLOGOLOGISTIQUE AU SPW MI

Actions et perspectives

Pascal Moens
Transport et Intermodalité des Marchandises



Wallonie mobilité SPW

EDIWALL

la **CeMathèque**
dossier thématique

CYCLOGOLOGISTIQUE PROFESSIONNELLE
Le pouvoir d'actions des communes

Introduction
Les usages
Les avantages du vélo cargo
Comment les communes peuvent-elles soutenir le développement des vélos cargos professionnels ?
Rôle central des communes
Annexe : clauses CSC



CeMathèque n°56 | janvier 2024



Wallonie



4. Communiquer et sensibiliser :

- Offrir une documentation de référence



4. Communiquer et sensibiliser :

- Développer et diffuser des outils d'information et de mobilisation des usagers



https://www.youtube.com/watch?v=ZXoTVmyGLSk&list=P_LWrqeCoGqW5kSsbHXLuzVdmtHQHF3VSBZ&index=4

4. Communiquer et sensibiliser :

- Organiser et participer à des événements promotionnels et de sensibilisation



Le lien entre santé et mobilité active.

Wallonie Mobilité

Sabine

3

Partager

Freeze

...

<https://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/wallonie-cyclable/colloques/colloque-velos-et-pietons---7-avril-2023.html>



- 1 Poursuite formation Ma Vélo et lancement formation Ma piéton
- 2 Intégration MA dans la formation CATU
- 3 (AC) mise en place de Vademecum : Plan de circulation...
- 4 Adaptation des plans R en plans C
- 5 (AC) Etude sur la santé
- 6 Portail encodage/visualisation



- 1 Poursuite marchés réseaux
- 2 Etude réseau piéton structurant
- 3 Financement stationnements écoles



- 1 Renforcer le lien avec la santé
- 2 Communication Cyclostrades
- 3 Velocity
- 4 Colloque P/C le 17/05



- 1 Rencontre vélociste
- 2 Tables rondes sur l'offre de service
- 3 (AC) appels à projet pour accompagnement rue aux enfants, espaces de convivialités

Merci de votre attention

Militza ZAMUROVIC

Inspectrice générale Département des Routes de Liège

SPW-MI - Direction de la Planification de
la Mobilité

Boulevard du Nord, 8 - 5000 NAMUR

Tél : +32 (0)81 77 26 72

Mail :

militza.zamurovic@spw.wallonie.be

Boris NASDROVSKY

Manager Mobilité Active

SPW-MI - Direction de la Planification de
la Mobilité

Boulevard du Nord, 8 - 5000 NAMUR

GSM : +32(0)471 66 86 56

Mail :

boris.nasdrovsky@spw.wallonie.be

Benoît DUPRIEZ

Manager des Réseaux Cyclables

SPW-MI - Direction de la Planification de la
Mobilité

Boulevard du Nord, 8 - 5000 NAMUR

GSM : +32(0)498 07 65 61

Mail : benoit.dupriez@spw.wallonie.be

3. Offrir des services :

- Avoir une offre suffisante pour la réparation de vélo
- Avoir une offre de vélo à louer, à tester
- Développer la formation et les actions de déplacement à pied
- Développer les projets d'animation de l'espace public
- Avoir des aides à l'achat (vélo, matériel)
- Développer la cyclo-logistique urbaine
- Lutter contre le vol de vélo

4. Communiquer et sensibiliser :

- Assurer l'existence des points d'informations

